



**PREFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°R32-2025-254

PUBLIÉ LE 28 MAI 2025

Sommaire

Cour d'appel de Douai /

R32-2025-05-28-00024 - Arrêté portant sur la désignation des assesseurs de la section des assurances sociales de la chambre disciplinaire de première instance de l'ordre des pharmaciens des Hauts-de-France (2 pages)



La Conseillère d'Etat, Présidente

Vu le code de la sécurité sociale, notamment ses articles L. 145-1 et suivants ;

Vu le décret n° 2013-547 du 26 juin 2013 relatif à l'organisation et au fonctionnement des juridictions du contentieux du contrôle technique des professions de santé ;

Vu les désignations faites par le Conseil régional de l'ordre des pharmaciens des Hauts-de-France, la Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés et le Régime de protection sociale agricole ;

ARRETE

Article 1er : l'arrêté du 26 mars 2024 est modifié. Sont nommés assesseurs de la section des assurances sociales de la chambre disciplinaire de première instance de l'ordre des pharmaciens des Hauts-de-France :

Représentants du conseil régional de l'ordre des pharmaciens :

Assesseurs titulaires :

- Mme Céline ACCARD – pharmacien titulaire d'officine – 31 rue des Grives – 60600 BREUIL LE VERT
- M. Robert BROUTIN – pharmacien titulaire d'officine – 31 rue Arthur Lamendin – 62980 VERMELLES

Assesseurs suppléants :

- Mme Véronique LAUWERIE – pharmacien titulaire d'officine – 2 bis Grand'Place – 59560 COMINES
- M. Alain DUMORTIER - pharmacien titulaire d'officine – 14 place Jean Jaurès – 62190 LILLERS
- M. Christophe POYER – pharmacien titulaire d'officine – 3 place Léon Blum – 62240 DESVRES
- Mme Caroline TEMPLEMENT – pharmacien titulaire d'officine – 66 rue Robert Schumann – 02100 SAINT-QUENTIN

Représentants des organismes d'assurance-maladie du régime général et du régime de protection sociale agricole :

Assesseurs titulaires :

- Dr Thierry GAILLARD – pharmacien conseil – direction régionale du service médical de Bretagne
- Dr Dominique SOULE DE LAFONT - pharmacien conseil – direction régionale du service médical d'Ile de France

Assesseur suppléant :

- Dr Nathan ELMKAYES – pharmacien conseil – direction régionale de service médical d'Ile de France.

Article 2 : Le présent arrêté sera notifié au conseil régional de l'ordre des pharmaciens des Hauts-de-France, à la Caisse nationale d'assurance maladie et à la Mutualité sociale agricole et sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Hauts-de-France.

Fait à Douai, le 28 mai 2025



Geneviève VERLEY-CHEYNEL